

Programme d'activités 2023-2027



Coordonnées sur service de garde

Adresse : 13, Montée Saint-Régis (Saint-Constant)

Téléphone : 514-380-8899 poste 4298

Technicien(ne) en SDG : Ian Venne

Adresse courriel : sdg.vinetsouigny@cssidgs.gouv.qc.ca

Direction de l'école : Martin Tremblay

Adresse courriel : vinetsouigny@cssidgs.gouv.qc.ca

Version du : 05 mai 2025

Mot de bienvenue

Chers parents,

Au service de garde, votre enfant pourra vivre une aventure des plus enrichissantes. Nous voulons que ce document puisse vous aider dans la compréhension des efforts et des stratégies mis de l'avant par notre équipe du service de garde afin que les enfants soient dans un milieu sécuritaire, sain et stimulant.

Bonne lecture !

Service de garde en milieu scolaire*

Les services de garde en milieu scolaire sont offerts aux élèves de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire d'un centre de services scolaire, en dehors des périodes où des services éducatifs leur sont dispensés. Ils font partie du milieu de vie des élèves et contribuent, dans le cadre du projet éducatif de l'école, à leur développement global.

Par la constance de la relation mise en place avec l'élève, souvent pendant de nombreuses années, l'équipe des services de garde est en mesure d'établir des liens privilégiés avec l'élève et ses parents.

Programme d'activités*

Le programme d'activités doit s'inscrire de manière cohérente dans le projet éducatif de l'école. Il doit tenir compte des caractéristiques des élèves et permettre leur développement global sur les plans physiques et moteurs, affectifs, sociaux, langagier et cognitif.

Le programme d'activités doit préalablement avoir été soumis pour avis au comité de parents du service de garde, lorsqu'il a été formé, et au conseil d'établissement. Il est actualisé périodiquement et est rendu public, notamment en étant communiqué aux parents des élèves inscrits au service de garde et aux membres du personnel de l'école.

**Extrait du Règlement sur les services de garde en milieu scolaire*

Présentation de notre milieu

L'école Vinet-Souigny accueille environ 545 élèves de la maternelle à la 6^e année. Notre clientèle provient de familles généralement de la classe moyenne.

Le service de garde « La Ruche » accueille près de 290 élèves soit un peu plus de la moitié des élèves scolarisés à l'école fréquente le service de garde. Donc, on peut présumer d'un besoin très grand des parents pour ce service. De plus, la satisfaction des parents pour le service de garde a été soulignée lors de la vaste consultation de juin 2022.

L'école Vinet-Souigny est située au cœur de la municipalité de Saint-Constant. La population de la ville s'établissait à 30 547 habitants en 2021. Vinet-Souigny est la plus vieille des quatre écoles primaires de Saint-Constant.

En 1922, à l'emplacement de l'école Vinet-Souigny était construite l'école Saint-Antoine, fondée par la communauté religieuse des Soeurs de Sainte-Anne. Notre bâtiment actuel a été érigé en 1953. Plusieurs ajouts à la bâtisse ont été réalisés (jusqu'en 1983) afin de répondre aux besoins de la population qui

augmentait. Les aires de jeux ont aussi été remodelées au fil du temps. L'ajout d'un parc-école pour le préscolaire est venu compléter nos aménagements en 2013. Le nom de notre école a été choisi en l'honneur de Charles-Léon Vinet-Souligny, curé de la paroisse de 1840 à 1861.

En septembre 2022, des modulaires ont été ajoutés dans la cour d'école. Au total, nous avons ajouté six classes afin de combler la clientèle à la hausse dans le secteur de Saint-Constant.

Nos objectifs

Afin d'offrir un service complémentaire à celui de l'école en continuité à la mission éducative de cette dernière, la planification des activités au service de garde fait partie intégrante du projet éducatif de l'école :

- Assurer la santé et la sécurité des élèves, dans le respect des règles de conduite et des mesures de sécurité approuvées par le conseil d'établissement de l'école;
- Assurer un soutien aux familles des élèves. Par exemple, dans la mesure du possible, en offrant à ceux qui le désirent un lieu adéquat supervisé afin de leur permettre de réaliser leurs travaux scolaires après les heures de classe;
- Veiller au bien-être général des élèves et offrir un climat favorable à leur épanouissement;
- Participer à l'atteinte des objectifs du projet éducatif de l'école;
- Encourager le développement d'habiletés sociales, telles que le respect, le partage et la coopération;
- Mettre en place des activités et des projets récréatifs qui contribuent au développement global des élèves en donnant l'occasion aux enfants de développer la débrouillardise et l'autonomie.

Mission, vision et valeurs

Il est important pour nous de développer une relation significative avec les enfants, car nous croyons que les enfants apprennent en imitant des modèles qu'ils jugent significatifs. C'est pourquoi nous vous présentons les valeurs qui nous paraissent importantes dans notre travail auprès des enfants.

Mission

La mission de l'établissement est définie par la loi sur l'instruction publique (Art.36)

- Elle a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et réussir un parcours scolaire.
- Elle réalise cette mission dans le cadre d'un projet éducatif.

Vision

À l'école Vinet-Souligny, nous croyons que l'élève doit être au centre de nos préoccupations et de nos actions afin de lui permettre de se réaliser pleinement.

Grâce à la communication entre les cycles, le SDG et les différents intervenants, nous mettons tout en œuvre afin que l'élève ait accès à un enseignement de qualité et qu'il profite de son passage chez nous afin de s'épanouir. Pour ce faire, nous souhaitons que l'élève développe un sentiment d'appartenance à son école, qu'il s'implique dans son milieu et dans son cheminement scolaire afin de travailler en collaboration avec tous ceux qui l'accompagnent.

Valeurs	Actions à mettre en place au service de garde afin de répondre à ces valeurs
Que le RESPECT soit présent à l'école. C'est-à-dire que les élèves et les adultes aient de la considération les uns pour les autres ainsi que pour le milieu dans lequel ils évoluent.	<i>S'intéresser aux autres : Prendre le temps de saluer les enfants et les adultes que nous côtoyons.</i>
	<i>Utiliser des marqueurs de politesse lorsque nous nous adressons à autrui.</i>
Que la COLLABORATION soit présente au quotidien afin de permettre à tous de s'accomplir.	<i>Favoriser le travail en équipe et le partage.</i>
	<i>Développer l'entraide en étant à l'écoute de ceux qui nous entourent.</i>
Que l' ENGAGEMENT soit le point de départ à la réalisation de soi par son implication et son autonomie.	<i>Amener les enfants à persévérer.</i>
	<i>Conscientiser les enfants à leur environnement scolaire (classes, casiers, locaux, escaliers, toilettes, cour & parc-école, etc.).</i>
Que l' ALTRUISME soit au centre de nos relations dans le but d'aider les autres sans rien attendre en retour.	<i>Offrir un milieu où le partage favorise la solidarité.</i>
	<i>Adopter une attitude bienveillante envers les enfants et les adultes.</i>

Nos orientations éducatives

Nous avons à cœur le **développement global** de l'enfant, c'est pourquoi nous offrons une programmation attrayante et variée qui touche à tous les aspects de son développement.

Il est important pour nous, d'offrir aux enfants un programme d'activités cohérent, en continuité avec le projet éducatif de l'école. Notre offre d'activités doit également tenir compte des **capacités**, des **besoins** et **intérêts** des enfants du milieu. Le tout offert dans un environnement où l'enfant se sentira en **sécurité** et aura l'opportunité d'y faire des **apprentissages actifs** dans une ambiance de **plaisir** !!!

Le plaisir et le jeu, une source d'apprentissage

Le jeu constitue pour l'enfant le moyen par excellence d'explorer le monde et d'expérimenter. Les différents jeux auxquels il participe sollicitent, chacun à leur manière, toutes les dimensions de sa personne.

Pas de théorie ou de cahiers d'exercices au service de garde, on joue pour s'amuser, mais dans chaque situation, l'enfant peut apprendre. Il apprendra à vivre en communauté, à coopérer, à communiquer, à prendre sa place tout en laissant de la place aux autres, etc. Le personnel éducateur est là pour proposer et animer une programmation d'activités riche en possibilités de toute sorte et pour accompagner les découvertes des élèves et les aider à relever ce qui, pour eux, peut prendre l'aspect d'un défi.

Participation au projet éducatif de l'école

L'élaboration du programme d'activités qui s'inscrit de manière cohérente avec les orientations et les enjeux du projet éducatif de l'école comme prévu à l'article 37 de la Loi sur l'instruction publique (LIP).

ORIENTATION 1

Agir tôt et soutenir l'élève tout au long de son parcours scolaire

OBJECTIF 1.1 & 1.2

1.1 Diminuer la proportion d'élèves ayant 65% et moins en écriture

1.2 Diminuer la proportion d'élèves ayant 65% et moins en mathématique : compétence résoudre

Actions mises en place au service de garde :

- 1.1 *Lors des thématiques des fêtes (Noël, fêtes des mères, etc.), les enfants écrivent des messages à leur proche et entre eux. Par exemple, le courrier de l'amitié entre les élèves et les intervenants(es) de l'école à la St-Valentin.*
- 1.2 *Par les activités culinaires, les enfants réalisent des recettes en mesurant des quantités de liquides et de solides.*

ORIENTATION 2

Développer des milieux de vie qui favorisent l'engagement scolaire de tous les élèves

OBJECTIF 2.1 & 2.2

2.1 Augmenter le nombre d'activités périscolaires offertes aux élèves
(sportives/culturelles /communautaires)

2.2 Augmenter le nombre de campagnes de sensibilisation aux comportements attendus
(enseignement explicites des comportements)

Actions mises en place au service de garde :

2.1 *Les enfants peuvent participer à des activités dirigées comme le mini-hockey sur la cour (1^{re} -2^e année), la chorale au dîner (5^e et 6^e année), ligue de basketball des 5^e année sur la cour, hockey cosom du 2^e et 3^e cycle au gymnase, etc.*

2.2 *Avec les groupes de 5^e et 6^e année du SDG, des activités dirigées sur l'hygiène corporelle.*

Ateliers et interventions au quotidien avec des scénarios sociaux et mises en situations sur les bons comportements pour le préscolaire et les 3 cycles.

Notre programmation

L'équipe du service de garde a le souci d'offrir une programmation d'activités qui se veut à la fois ludique, éducative et qui permettra le développement global des enfants. Notre objectif est de répondre aux attentes des enfants et des parents tout en respectant les normes de qualité établies par le ministère. Voici les dimensions du développement global que nous tenterons de développer à l'aide des activités qui seront proposées :

- **Dimension affective**
- **Dimension cognitive**
- **Dimension sociale morale**
- **Dimension physique et psychomotrice**

Au service de garde, l'enfant vivra plusieurs types d'activités au fil du temps. Certaines se vivront au quotidien comme les activités de routine, il aura la possibilité de faire des choix dans les activités libres, d'autres auront été planifiées et organisées comme celles à court ou à long terme ou encore des activités spéciales comme la semaine des services de garde.

Période consacrée aux études et travaux scolaires

Selon les encadrements du ministère, le service de garde doit assurer un soutien aux familles des élèves, notamment en offrant à ceux qui le désirent un lieu adéquat et, dans la mesure du possible, le soutien nécessaire pour leur permettre de réaliser leurs travaux scolaires après la classe.

À notre service de garde, cette période aura lieu du lundi au jeudi de la semaine, pour les élèves de 3^e à la 6^e année, de 16h20 à 16h50 dans un local déterminé. Un membre de l'équipe du service de garde accompagnera les élèves et pourra les soutenir en cas de besoin.

Cette période est sur une base volontaire des enfants (facultatif) et ils doivent avoir tout leur matériel nécessaire. Ce n'est pas une place pour les discussions et le bavardage entre eux. L'intervenant(e) présente accompagne ces enfants. Les parents DOIVENT VÉRIFIER les leçons et les travaux à la maison.

Programmation des activités quotidiennes

Une planification des activités basée sur les fondements du programme d'activités sera réalisée hebdomadairement par l'équipe du service de garde. Il sera possible de prendre connaissance des activités proposées aux élèves en consultant les planifications hebdomadaires et les activités sur le site web de l'école, dans l'onglet : Planification hebdomadaire des groupes.

Notre mode d'organisation au niveau des groupes

Groupes fixes par âge

Au service de garde, chaque enfant fait partie d'un groupe et a une éducatrice avec qui il pourra développer une relation significative et qui saura lui proposer des activités adaptées à son niveau de développement dans différents champs d'intérêt.

Notre horaire habituel

Voici à quoi peut ressembler une journée au service de garde.

Période du matin (*tous les enfants de la maternelle à la 6^e année*)

Lors de son arrivée au service de garde, l'enfant doit passer par l'éducatrice à l'accueil afin de donner sa présence. Il doit ensuite aller rejoindre les enfants de son cycle (*ex : 1^{re} & 2^e année ensemble au gymnase*) après s'être dévêtis. Le matin, les enfants n'ont pas de groupe fixe. Ils sont regroupés par cycle pour une période de jeux (*ex : jeux de société*). Quand la température le permet, les enfants vont prendre un bol d'air frais avant d'aller en classe.

6h30 Ouverture du SDG

7h15 Bol d'air à l'extérieur (sauf si intempérie)

7h50 Entrée des élèves

Période du midi (*Deux routines*)

Pendant la période du dîner, les enfants sont en groupe par niveau ou cycle (*ex : groupe de 1^{re} & 2^e année*). Les groupes comportent environ 20 enfants par éducatrice. Il y a deux routines : Grands et petits.

11h17-11h22 Déplacement et prises des présences

11h22-11h55

<i>Petits (maternelle à 2^e année)</i>	<i>Grands (3^e à la 6^e année)</i>
Diner en classe/local polyvalent	Jeux libres sur la cour d'école. Activités sportives au gymnase en rotation (<i>ex : hockey cosom 3^e année</i>)

11h55-12h00 Déplacement et prises des présences

<i>Petits (maternelle à 2^e année)</i>	<i>Grands (3^e à la 6^e année)</i>
Jeux libres sur la cour d'école.	Diner en classe/local polyvalent

12h36 Fin du dîner : Entrée des élèves (petits) et déplacement superviser des grands jusqu'à leur classe.

Périodes étoiles (enfants de la maternelle seulement)

À l'école Vinet-Souigny, la période des 90 minutes maternelle qui doit être offerte aux enfants de la maternelle s'appelle LA PÉRIODE ÉTOILE. Notre choix est de l'appliquer à toutes journées régulières d'école.

Les enseignants(es) du préscolaire sont libérés(es) à partir de 14h20 pour la récréation PM des enfants de la maternelle qui est suivie de la période étoile. Cette période se déroule sur la cour d'école (sauf par intempérie). La prise en charge se fait par des éducatrices du service de garde de 14h20 à 15h03, à la cloche de la fin de la journée d'école régulière.

14h20 à 14h35 Récréation des enfants de la maternelle

14h35 à 15h03 Période étoile

Période de l'après-midi (tous les enfants de la maternelle à la 6^e année)

Lors de leur arrivée au service de garde après les classes, les enfants rejoignent leur éducatrice au local habituel. Après la prise des présences, les enfants prennent une collation ou fraternisent avec leurs amis.

Par la suite, selon la planification du jour par l'éducatrice, les enfants vont prendre un bol d'air (sauf les groupes de maternelle qui ont fini la journée de classe à l'extérieure avec la période étoile) et entrent faire l'activité PM ensuite ou ils vont directement au local d'activité.

À la fin de l'activité, les enfants font le rassemblement PM et rejoignent le local de fin de journée par cycle afin que les éducatrices qui ont terminées puissent quitter.

15h03 Présences, collation et message aux enfants

15h15-16h20 Activités dirigées

16h20-16h50 Période de devoirs des grands pendant le bol d'air

16h30 Rassemblement PM / Division des groupes par cycle dans différents locaux = jeux libres

18h00 Fermeture du SDG

Locaux utilisés

Le programme d'activités prévoit l'utilisation de différents espaces dans l'école. Un partage harmonieux des locaux implique d'entrée de jeu une communication et une collaboration entre l'ensemble du personnel de l'école. D'ailleurs, le Règlement sur les services de garde en milieu scolaire prévoit à l'article 12 que « le directeur de l'école s'assure que les locaux, l'équipement, le mobilier et le matériel de jeux utilisés par le service de garde sont en bon état, sécuritaire et adapté aux besoins des élèves ».

La Loi sur l'instruction publique prévoit également à l'article 93 que « le directeur de l'école prévoit un nombre suffisant de locaux pour les fins du service de garde. Il peut, à cette fin, recourir au partage des locaux ».

Utilisation des locaux

Voici, au service de garde LA RUCHE comment nous organisons l'espace.

Locaux	Description
Gymnase 1 & 2	<i>Activités sportives, jeux coopératifs, courses, mur d'escalade, etc.</i>
Bibliothèque	<i>Le local de bibliothèque est un endroit parfait pour des activités dirigées du type scientifique & techno et artistique.</i>
Locaux polyvalents	<i>Local de cuisine, locaux libres, musique, locaux de classe : Ces locaux sont utilisés pour plusieurs activités socioculturelle & ludique, santé et bien-être, etc.</i>
Salle d'arts plastiques	<i>Dû à l'aménagement de cette salle (grandes tables rondes), les activités artistiques sont privilégiées dû à l'accès aux armoires de matériel de bricolage sur place.</i>
Local d'art dramatique	<i>Local sans mobilier encombrant qui facilite les activités de type socioculturelle comme de l'improvisation, du théâtre, etc.).</i>

Nos journées pédagogiques

Les parents ont la possibilité de remplir un contrat biannuel par lien FORMS afin d'inscrire leur enfant aux journées pédagogiques. Lorsqu'il y a une activité plus coûteuse (ex : sortie, compagnie d'animation, etc.), les parents ont toujours l'option d'inscrire leur enfant à l'activité-maison, planifiée et organisée par les éducatrices du service de garde (moins coûteuse).

1^{er} contrat : Août à décembre

2^e contrat : janvier à juin.

Le parent reçoit une communication par courriel environ un mois avant la prochaine journée pédagogique. Il a l'option de modifier son choix en remplissant le formulaire de modification d'inscriptions aux journées pédagogiques. Ce document interactif doit être retourné par courriel ou papier 10 jours ouvrables avant cette journée pédagogique.

Dans l'onglet du SERVICE DE GARDE du site web de l'école, plusieurs informations sur les journées pédagogiques annuelles se trouvent (*Calendrier des journées pédagogiques et activité-maison / Tarifs / Formulaire de modification d'inscriptions aux journées pédagogiques, etc.*).

Conclusion

Ce programme d'activités a été élaboré en tenant compte des valeurs éducatives de l'école, des forces de l'équipe du service de garde, des orientations choisies par celle-ci et des besoins spécifiques des parents et des enfants qui le fréquentent.

Un gros merci à l'équipe du service de garde par qui cette réflexion a été possible et nous a poussés à aller plus loin pour le mieux-être des enfants que nous accueillons chaque jour.

Le programme d'activités sera, au même titre que le projet éducatif de l'école, évalué et révisé de manière périodique afin de s'assurer qu'il répond bien aux besoins des élèves.

Comité de rédaction

Administration SDG :

Technicien : Ian Venne

Éducatrice classe principale : Chantal Thomas

Éducatrices du service de garde & préposée aux élèves handicapés :

Josée Martin

Natalie Brodeur

Nathalie Lavoie

Marie-Eve St-Aubin

Nathalie Breton

Directions :

Martin Tremblay

Mélanie Sénéchal

Références

- Association québécoise de la garde scolaire, projet Ensemble pour un service de garde qui favorise le développement du plein potentiel de l'élève, 2022
- Ministère de l'Éducation, *Guide pour l'élaboration du programme d'activités du service de garde en milieu scolaire*
- Musson, Steve, *Les services de garde en milieu scolaire*, Les Presses de l'université Laval, 1999